



CLUB DE TIR SPORTIF D'HEROUVILLE SAINT-CLAIR

Association déclarée loi 1901 N° W 142007271
Siège Social Maison des Associations 1018, Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
<https://www.ctsh.fr>

FF Tir N° 1414123
Siret N° 48244763800016

Jeunesse et Sport N° 1405022
CA 8485831610 CAEN Côte de Nacre

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et EXTRA ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2021

Le samedi 23 janvier 2021, s'est tenue de manière administrative, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extra Ordinaire du CLUB DE TIR SPORTIF D'HEROUVILLE ST CLAIR.

ORDRE DU JOUR :

- Vérification de la conformité des réponses en rapport avec les éléments transmis à nos licenciés
- Approbation du Procès-Verbal de l'A.G. 2019
- Rapport Moral du Président / Compte Rendu d'activités
- Rapport Financier (Compte de Résultat)
- Budget Prévisionnel
- Election des membres du Comité Directeur et élection du Président
- Questions diverses

I - VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES REPONSES (votants)

Inscrits : 34

Quorum : 12

Présents ou représentés : 24

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extra-Ordinaire peut se tenir conformément à nos statuts. Le Président Gérard LAUNAY tient à adresser ses remerciements aux licenciés ayant fait parvenir les documents permettant la validation de notre Assemblée.

Cette Assemblée Générale administrative exceptionnelle est due à la COVID 19.

II - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19/10/2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

III - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS (voir pièce jointe)

Le Rapport Moral et d'Activités présenté par le Président Gérard LAUNAY est approuvé à l'unanimité Ainsi que le Rapport Sportif.

IV - RAPPORT FINANCIER (Compte de Résultat)

Le Rapport Financier transmis aux licenciés par Yves GAMBIER Trésorier est approuvé à l'unanimité.

V - BUDGET PREVISIONNEL

Le Budget Prévisionnel transmis aux licenciés par Yves GAMBIER Trésorier est approuvé à l'unanimité.

VI – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET ELECTION DU PRESIDENT

Liste des licenciés ayant déposé leur candidature conformément à nos statuts :

LAUNAY Gérard – GAMBIER Yves – GAMBIER Françoise – VARCHON François – PROSPER Joël
MARIE Paul – DOUBLET Amélie – JUIGNET Christelle – BEDEL Grégory.

Il est procédé à un vote par correspondance dont le résultat est le suivant :

Votants : 24

Exprimés : 23

Abstention : 1

La totalité des candidats obtient la majorité absolue constituant ainsi le nouveau Comité Directeur.

Ce nouveau Comité Directeur élit son Président, à savoir Gérard LAUNAY et se compose comme suit :

Président	LAUNAY Gérard
Vice Présidente	JUIGNET Christelle
Trésorier / Responsable Ecole de Tir	GAMBIER Yves
Trésorier Adjoint	MARIE Paul
Secrétaire	GAMBIER Françoise
Responsable Matériel	PROSPER Joël
Responsable Communication	DOUBLET Amélie
Adjoint Communication	BEDEL Grégory
Membre	VARCHON François

VII - QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été posée.

Compte tenu de la forme exceptionnelle de cette Assemblée Générale, due aux conditions sanitaires, le présent Procès Verbal sera transmis à tous nos licenciés.

La Secrétaire
F. GAMBIER


CTS HEROUVILLE
MAISON DES ASSOCIATIONS
1018 GRAND PARC
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

Le Président
G.LAUNAY


CTS HEROUVILLE
MAISON DES ASSOCIATIONS
1018 GRAND PARC
14200 HEROUVILLE ST CLAIR